

**Budget simplifié de la STEP (cumul fonctionnement et investissement)**

<b>Dépenses</b>		
Charges annuelles		<b>5950</b>
EDF	2700	
Fournitures diverses	500	
Téléphone	550	
Entretien frais analyse	2200	
Crédits		<b>34200</b>
Intérêts des crédits	17200	
Capital des crédits	17000	
<b>Total</b>		<b>40150</b>

<b>Recettes</b>		
		<b>27000</b>
Prime d'épuration	4200	
Subvention départ (la dernière année)	1800	
Assainissement payé par les usagers (fixe: 60€ /an)	9500	
Assainissement payé par les usagers (variable, en fonction la conso d'eau)	11500	

On est structurellement déficitaire à ce jour de	<b>15000</b>
Si dossier rachat accepté par la Banque Postale (en 2022) 6500 d'économie annuelle, on sera déficitaire de	<b>8500</b>

- La construction de la station a été financée par des subventions + un crédit : 540 ke + les branchements des St Julianais 1505€ par foyer.
- Depuis la création de la STEP en 2011 les charges annuelles sont assurées par les nouvelles taxes de raccordement des nouvelles maisons : 3000€
- En 2020 : ce déficit de 15000€ a été financé par 21000€ de nouveaux raccordements essentiellement au lotissement.
- Nous démarrons l'année 2021 avec 12000€ d'autofinancement, d'épargne.
- Les futures taxes de raccordement : entre les maisons qui « sortent de terre » et celles qui sont programmées, ce sont 17 maisons et donc 17 taxes de raccordement (plus de 55000 ) qui vont venir « enrichir » le budget assainissement et permettent le remboursement.

Recettes sur les années futures 55500+12000) = **67500**

**4 ans** de déficit avec le crédit actuel : 60000

**7 ans** avec la nouvelle échéance de crédit : 1 an (2021) à 1500 + 6 ans à 8500 = **66000**

**Pour mémoire il reste 16 ans de crédit !**